



MAIRIE

DE

PRADES-SUR-VERNAZOBRE

LISTE DES DELIBERATIONS

L'ordonnance 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'organe délibérant qui sera affiché en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

SEANCE DU 1^{er} FEVRIER 2024

Numéro	Objet	Statut
2024-02/01	Création poste accroissement temporaire d'activité	Approuvé
2024-02/02	Adhésion Cessenon-sur-Orb au SIVOM Orb et V	Approuvé
2024-02/03	Adhésion au groupement de commande d'achat énergies HE	Approuvé
2024-02/04	Adhésion au groupement de commande d'achat Véhicule électrique	Approuvé
2024-02/05	Rapport d'activité CCSH 2022	Approuvé
2024-02/06	Location ancien local technique	Approuvé
2024-02/07	Mandatement investissements	Approuvé

Prades-sur-Vernazobre, le 02 février 2024

Le Maire



Jean-Marie MILHAU